



L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

SPÉCIAL RAPPORT DU MAIRE—Novembre 2015

LE RAPPORT DU MAIRE

Chères Placidiennes,
Chers Placidiens,
Et membres du Conseil municipal,

En vertu des dispositions de l'article 955 du *Code municipal*, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière de la Municipalité qui dresse un portrait des projets réalisés au cours de la dernière année.

Au cours de ce rapport, je traiterai des états financiers consolidés se terminant au 31 décembre 2014 ainsi que du rapport du vérificateur sur ces états et du dernier programme triennal d'immobilisations. Suivront les orientations générales du prochain budget et enfin les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice financier en cours ainsi que la rémunération accordée aux élus.

De plus, tel que le requiert l'article 955 du *Code municipal*, je déposerai au Conseil la liste de tous les contrats octroyés depuis la présentation de mon rapport en 2014 comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2014 (incluant résultat de la RIADM)

REVENUS

Fonctionnement	2 614 646 \$
Investissement	1 013 608 \$
	<hr/>
	3 628 254 \$
Charges	2 718 170 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	910 084 \$
Moins : revenus d'investissement	(1 013 608 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice Avant conciliation à des fins fiscales	(103 524 \$)
Élément de Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	232 981 \$
Remboursement de la dette à long terme	(23 209 \$)
Affectations—Activité d'investissement	(69 633 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(59 285 \$)
Autres éléments de conciliation	7 347 \$
	<hr/>
	88 201 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de L'exercice à des fins fiscales	(15 323 \$)

Les montants des revenus à prévoir pour le remboursement de la dette à long terme à la charge de la municipalité, pour le secteur des Épinettes, s'élèvent à 120 800 \$ et pour la conduite sous-pression et pompe à incendie, ils sont de 74 800 \$.



LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de vérification au 31 décembre 2014 a été préparé par la firme Lavallée Binette Brière Ouellette CA et confirme que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide au 31 décembre 2014 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Dans notre plan triennal d'immobilisations, nous désirons conserver la même politique concernant le maintien et l'amélioration de nos infrastructures. Au niveau administratif, nous avons changé le système de climatisation devenu désuet et non fonctionnel pour améliorer la qualité de vie tant du personnel que des citoyens. De plus, nous avons réalisé les rénovations de la Salle Jean-Paul-Carières modernisant ainsi la salle et la mettant au goût du jour.

Au cours de l'année 2015, nous nous sommes portés acquéreurs d'un immeuble sur la montée Saint-Vincent qui offrira dès 2016 aux travaux publics un nouveau garage pour entreposer tous les biens municipaux et ainsi les concentrer en un seul endroit. De plus, sur ce terrain nous bâtirons la toute nouvelle caserne de pompiers qui sera moderne, fonctionnelle, érigée dans le respect des nouvelles normes environnementales et munie de toutes les commodités nécessaires au bon fonctionnement du Service de Sécurité incendie.

Pour le service des loisirs, nous avons fait l'acquisition d'une zamboni pour faire l'entretien de la patinoire. De plus, nous sommes en attente d'une réponse à une demande de subvention présentée dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives qui nous permettra d'avoir une nouvelle patinoire. Nous avons commencé les rénovations du bâtiment de l'ancienne usine d'épuration afin de préparer le futur local de la Société Arts et Culture.

Pour le service de la Sécurité incendie, nous avons fait l'acquisition, tel que prévu, d'appareils respiratoires autonomes et d'un camion autopompe duquel nous prendrons possession au début de l'année 2016.

LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

Le Conseil municipal et la direction générale prépareront les prévisions budgétaires 2015 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018. Les orientations générales du budget 2016 s'articuleront autour des besoins exprimés par nos citoyens.

Nous soutenons et poursuivons nos efforts pour que la Coopérative Régionale de Solidarité-Santé de Saint-Placide puisse enfin accueillir un médecin pour desservir la population dans ses nouveaux locaux aménagés au presbytère situé sur la 2^e avenue dans le secteur Villageois.

Au cours de l'année 2015, trois comités de travail ont été mis sur pied au sein du Conseil municipal soit le Comité sur la sécurité civile, le Comité sur la sécurité routière sur la route 344 et le Comité sur le développement économique, touristique et communautaire.

Comité sur la sécurité civile

Certains membres du Conseil s'impliqueront davantage dans l'année qui vient en travaillant notamment au sein du Comité sur la sécurité civile dont le mandat est d'élaborer un suivi quant au schéma de couverture de risques, d'analyser et de recommander un plan des mesures d'urgence visant à améliorer la capacité d'intervention de la Municipalité en matière de sécurité des personnes et de sauvegarde des biens pendant et après un sinistre.

Comité sur la sécurité routière sur la route 344

Toujours dans un souci de sécurité qui nous tient réellement à coeur, un comité a vu également le jour au sein du Conseil pour élaborer un suivi quant à la sécurité routière sur la route 344, dossier déjà amorcé auprès du ministère des Transports du Québec. Afin de l'aider dans ses démarches, ce comité a accepté l'offre d'accompagnement proposée gracieusement par une agente de liaison en transport actif de l'Alliance pour des environnements favorables aux saines habitudes de vie des Laurentides.

Comité sur le développement économique, touristique et communautaire

La Municipalité souhaite augmenter sa visibilité sur le monde économique, touristique et communautaire. Afin de parvenir à de meilleurs outils de travail, un comité a été formé au sein du Conseil pour établir les orientations et stratégies de développement économique, touristique et communautaire. Ce comité sera appelé à développer des politiques relatives à la revitalisation de la Municipalité. Il verra à élaborer entre autres, un plan stratégique de développement qui servira de cadre de référence à la prise de décisions des autorités municipales dans le but de promouvoir les intérêts de tous et chacun dans les domaines spécifiques propres à la sphère d'activités de ce comité. À ce titre, le comité travaillera en étroite collaboration avec l'agent de développement économique, touristique et communautaire qui entrera au service de la Municipalité en ce mois de décembre 2015.

En termes de loisir et culture, la Municipalité entend poursuivre et bonifier son offre d'activités culturelle, artistique et sportive articulée en fonction des sondages réguliers effectués auprès des utilisateurs et des demandes spécifiques reçues au service des loisirs. En partenariat avec la compagnie Les Emballages Lacroix, nous réitérons notre volonté d'offrir des activités diversifiées à notre population à un coût raisonnable. Ainsi, leur participation financière est toujours appréciée de notre population que ce soit pour les activités de loisir offertes aux enfants, adolescents et adultes, que pour l'école du Petit Monde qui réunit les tout-petits de 3 à 5 ans dans un environnement sain et sécuritaire.

Notre politique d'aide financière pour les sports fédérés invite les familles à profiter d'un appui financier. Grâce à cette politique, les jeunes de moins de 18 ans pourront toujours pratiquer leurs sports favoris offerts à l'extérieur du territoire de notre Municipalité. Rappelons qu'en raison de l'absence de certaines infrastructures sportives ou pour des raisons de bassins insuffisants, la Municipalité a conclu des ententes avec les villes avoisinantes en ce qui a trait au patinage artistique, au hockey, au football et au soccer et répondre ainsi aux désirs exprimés par les citoyens.

La Municipalité est également très fière de faire partie de la Corporation des Fleurons du Québec et dans un souci constant d'embellissement de son territoire, de déployer temps et énergie pour fleurir parcs et plates-bandes et s'illustrer dans le monde horticole municipal. La Municipalité compte déjà à son actif trois beaux fleurons. Nous invitons les institutions, commerces et résidences qui font partie du territoire à participer afin que leurs travaux horticoles soient également mis en valeur. Nous invitons tous et chacun à contribuer collectivement au projet en embellissant son environnement et à poursuivre l'objectif pour l'année 2016, année d'évaluation par la Corporation des Fleurons du Québec, et se mériter d'autres Fleurons du Québec pour la plus grande fierté de notre Municipalité.

Nous maintenons toujours les aides financières accordées par la Municipalité à de nombreux organismes oeuvrant activement sur notre territoire afin de leur permettre de poursuivre leur implication auprès de la communauté placidienne. Rappelons que nous comptons près d'une vingtaine d'organismes communautaires et nous verrons au cours de la prochaine année à offrir à certains d'entre eux de nouveaux locaux répondant davantage à leurs besoins. C'est avec fierté que la Municipalité remettra à la Société Arts et Culture les clés d'un tout nouveau local au cours de l'année 2016 lui permettant ainsi de poursuivre ses activités fort courues et attendues tout au long de l'année. Nul doute que la Société Arts et Culture en profitera pour innover et présenter de nouveaux projets au plus grand plaisir de la population.

La bibliothèque municipale, fierté de notre milieu, procure toujours ce havre de paix propice à la bonne lecture que nous offre sa vaste sélection de livres et ouvrages tous plus passionnants les uns que les autres. Le choix n'aura de cesse de grandir au cours de la prochaine année grâce à l'investissement municipal dans la poursuite de notre engagement à fournir à nos citoyens un service bibliothécaire de qualité. De plus, tous les citoyens peuvent utiliser les ordinateurs qui sont mis gracieusement à leur disposition sur les heures d'ouverture de la bibliothèque.

La Municipalité poursuivra, au cours de l'année 2016, ses démarches pour offrir un tout nouveau site internet revampé, plus convivial et offrant davantage de services et d'informations.

En sécurité publique, dans la continuité des démarches entamées depuis les dernières années, nous comptons satisfaire à court terme les demandes du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire afin de démarrer dès l'été 2016 la construction de notre nouvelle caserne incendie. Nous rappelons que nous continuerons à investir dans la formation continue et la qualification de notre brigade incendie.

L'année 2016 s'amorcera dans le souci toujours constant du maintien d'une saine gestion administrative responsable et efficace des deniers publics. Ainsi le Conseil municipal élaborera le budget 2016 en fonction des besoins et des préoccupations de notre population.

Nous verrons à offrir à nos concitoyens des services de qualité tant en administration, en sécurité publique, en loisirs et culture, en urbanisme qu'aux travaux publics afin que nous soyons tous fiers d'appartenir à notre belle communauté.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

L'administration rigoureuse du Conseil, la gestion stricte des dépenses et la collaboration d'un bon nombre de bénévoles, ont fait en sorte que la Municipalité de Saint-Placide devrait terminer l'exercice financier 2015 avec un surplus aux livres.

LA RÉMUNÉRATION ET LES ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. c. T-11.001) requiert que le rapport du maire mentionne les rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du Conseil municipal reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra-municipal.

En 2015, la rémunération pour les membres du Conseil est la suivante :

Poste	Rémunération	Allocation
Maire	17 525.88 \$	8 763.12 \$
Conseillers	5 431.68 \$	2 716.08 \$
Maire – Représentant à la M.R.C. de Deux-Montagnes et membre du c.a.	4 840.42 \$	2 420.21 \$
Représentant du conseil d'administration à la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes	4 453.00 \$	2 226.00 \$

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Tel que le requiert l'article 955 du *Code municipal*, je dépose auprès du Conseil municipal la liste de tous les contrats octroyés depuis la présentation du rapport du maire en 2014 comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant et dont l'ensemble des contrats comporte une dépense dépassant 25 000 \$.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier toute la communauté placidienne pour son soutien et sa loyauté. Le Conseil municipal se joint à moi pour remercier tous les comités et groupes communautaires pour leur implication et leur dynamisme dont ils font preuve dans le meilleur intérêt de la Municipalité. Votre détermination est l'élément rassembleur pour que les nombreuses activités sociales, communautaires, culturelles, de loisir et municipales soient une réelle réussite.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil et tout le personnel de la Municipalité pour leur collaboration ainsi que pour la qualité du travail accompli par tous avec professionnalisme, diligence et respect et ce, sans oublier le service incendie qui veille constamment sur la sécurité de tous.

Un grand merci à tous !

Veuillez recevoir l'assurance de ma plus sincère considération,



Denis Lavigne, Maire